

PRIM'TOIT



DOSSIER DE PRESSE

FORUM DU LOGEMENT POUR LES JEUNES DU DOUAISIS

Jeudi 21 Mai 2015

INVITATION

Logos at the top: MAIRIE DE DOUAI, NOREVIE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS, MNLE, MACIF, MAISONS & CITES, icf NORD-EST, sia habitat GROUPE SIA, SYMEVAD.

Logos at the bottom: Nord 50 ans, INFO ENERGIE, gic Action Logement, UPI, VEOLIA Eau, PARTENORD HABITAT, Finances & Pédagogie, Cœur d'agglomération d'Ostrevent, Agence Jambillière, Nord le Département.

SOMMAIRE

- Présentation du Forum P 03
- Les partenaires du Forum P 05
- Présentation PRIM'TOIT P06

CONTACT PRESSE

PRIM'TOIT



Mme Dominique BOUTON
Responsable de communication

Tél : 03 27 47 52 00 - 06 81 89 25 36

Mèl : dbouton@adeli-groupe.fr

Présentation du Forum

La situation sociale et économique rend difficile la possibilité d'accès au logement pour les jeunes publics sans parler du manque d'information.

L'association **PRIM'TOIT**, par le biais du **CLLAJ*** du Douaisis organise avec de nombreux partenaires dont la Mairie de Douai la 3^{ème} édition du Forum du logement pour les jeunes du Douaisis ce **Jeudi 21 Mai**.

Ce salon se déroule à la **Maison des Associations de la Clochette** située **163 Rue Charles Gounod à Douai** de **10H à 12H** et de **14H à 17H**.

3

Particularité de la 3^{ème} édition

L'association PRIM'TOIT a décidé pour cette édition de décentraliser le forum dans un **quartier relevant du périmètre de la nouvelle géographie de la Politique de la Ville** où PRIM'TOIT mène une action pour les jeunes issus de ces zones de l'arrondissement du Douaisis.

L'objectif : favoriser l'accès au logement de droit commun en parc privé ou HLM.

Autre particularité, le forum accueille **trois nouveaux partenaires** qui participent à la **valorisation du traitement des déchets et à la protection de l'environnement**.

L'objectif de cet événement est de permettre aux jeunes de s'informer sur les conditions d'accès au logement et au maintien en tant que locataire.

Le circuit pédagogique organisé a pour thème "Quelles sont les conditions pour obtenir et se maintenir dans un logement"

L'organisation en 5 pôles permettra au public 18/30 ans de s'informer efficacement et de se familiariser avec les différentes étapes et les supports nécessaires pour accéder et se maintenir dans un logement locatif.

PREMIER PÔLE : Les conditions d'accès au logement :

- Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Douaisis pour les aspects finances et pédagogies.
- Le Point Information Jeunesse de la MJC de Douai.
- L'ADIL sur les aspects juridiques.
- La Mission Locale sur l'accès à la formation et l'emploi.
- La plateforme mobilité du SMTD.

SECOND PÔLE : Les aides possibles pour l'accès au logement :

- La CAF et le Département l'information aux différentes aides logement.
- le GIC pour le LOCAPASS et le PASS MOBILITE.

TROISIEME PÔLE : La demande de logement :

- Les bailleurs : NOREVIE, PARTENORD HABITAT, SOGINORPA MAISONS et CITES, ICF NORD EST.

QUATRIEME PÔLE : Les fournisseurs d'énergies :

- ERDG, GRDF, Véolia.

CINQUIEME PÔLE : La valorisation du traitement des déchets et la protection de l'environnement:

- La CAD.
- Le SYMEVAD.
- L'association de Protection de l'environnement de la Scarpe Sensée.

Un quizz est remis en support à chaque visiteur pour se familiariser avec les différentes étapes et les supports nécessaires pour accéder et se maintenir dans un logement locatif.

Le questionnaire d'évaluation permettra à chacun de donner son avis sur le forum et de laisser ses coordonnées pour toutes questions.

Pour tout renseignement, contacter le CLLAJ :

29 Rue Saint Thomas
59500 Douai
Tél : 03 27 98 86 63 - Port : 06 07 29 11 20
Email : cllajdouaisis.primtoit@orange.fr

**CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Douaisis*

LES PARTENAIRES DU FORUM		
ASSOCIATION PRIM'TOIT		
FORUM DU LOGEMENT DES JEUNES		
21 MAI 2015		
RECHERCHER SON LOGEMENT		AIDES POSSIBLES
CLLAJ		CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
MISSION LOCALE		CONSEIL GENERAL DU NORD
POINT INFORMATION JEUNESSE		GIC
PLATEFORME MOBILITE SMTD		
FINANCES ET PEDAGOGIES ADIL		
LES BAILLEURS		ENERGIES
ICF NORD EST		VEOLIA
MAISONS ET CITES		
NOREVIE		
PARTENORD HABITAT		
ENVIRONNEMENT		
CAD		
MNLE SENSEE		
SYMEVAD		

Au plus près des territoires !

L'Association PRIM'TOIT, **présidée par Gérard LORRIAUX**, a été **créée en 1989** dans la mouvance du rapport Schwartz de 1981, pour l'Insertion des jeunes et du développement social des quartiers. Cette approche globale permet de rendre autonome. Depuis sa création, PRIM'TOIT a développé une politique globale d'insertion et de promotion de la jeunesse par la production, la mise en œuvre et l'animation d'une gamme de logements adaptés aux besoins et aux attentes des jeunes.

6

Pour apporter les meilleurs services possibles autour :

- De l'information à la recherche de logement.
- De l'accès au logement.
- De l'accompagnement social lié à la promotion de la jeunesse.

L'association met à disposition les compétences suivantes :

- Des travailleurs sociaux.
- Des agents administratifs.
- Des médiateurs de nuit.
- Des agents d'entretien et techniques.

ORGANISATION GENERALE DE PRIM'TOIT

- **25 administrateurs bénévoles** aux compétences variées venant de 4 arrondissements : **Valenciennois, Avesnois, Douaisis, Cambrésis.**
- **1 Directeur Général.**
- **50 salariés sur l'ensemble des activités.**

Le dispositif **PRIM'TOIT s'organise autour de "sites" implantés** sur les territoires de **l'Avesnois, du Cambrésis, du Douaisis et du Valenciennois**. Chaque site construit son partenariat de proximité. Il définit avec ce partenariat le territoire pertinent d'intervention.

A partir d'un diagnostic du territoire d'implantation, il élabore en lien avec ses partenaires un projet local de fonctionnement prenant notamment en compte les spécificités du territoire (rural, urbain, minier...).

Indépendamment du projet local de fonctionnement, **chaque site est tenu de travailler en inter-sites et de produire**, à partir de ce travail, **des projets inter-territoires, notamment** en ce qui concerne **la mobilité des jeunes**.

L'approche, la réflexion, l'élaboration et l'expérimentation des sites s'est faite dans le cadre des préconisations effectuées par l'URIOPSS.

Les objectifs visés par cette organisation sont les suivants :

- **Sortir et faire évoluer** un système totalement centralisé.
- **Organiser des réponses de proximité** qui soient pertinentes au regard des besoins repérés ou exprimés.
- **Définir des espaces d'intervention** qui restent maîtrisables, tout en gardant une logique de bassin d'habitat, culturel et social.
- **Diversifier nos points d'ancrage** et permettre de satisfaire tout à la fois, à des besoins locaux, mais aussi de créer une mobilité organisée pour certains jeunes.
- **Préparer une couverture de territoire** par l'implantation de dispositifs autonomes.
- **Elargir notre partenariat** par la constitution de réseaux locaux.
- **Affirmer notre légitimité d'intervention** par l'immersion des sites dans le tissu local (politique, économique, social).
- Permettre aux sites de **faire émerger de nouveaux projets** en fonction des diagnostics réalisés sur les territoires.
- **Développer** par le travail inter-sites **des réseaux de communication, de solidarité, et de promotion inter-jeunes.**
- **Promouvoir une nouvelle dynamique de travail** plus adaptée aux formes d'organisation adoptées par nos partenaires.
- **Rendre les salariés acteurs** du développement de l'association, de leur travail et les **responsabiliser** sur le fonctionnement de l'association.

7

Le **dispositif** proposé permet, par la diversification de ses services, d'offrir **aux jeunes** et notamment **aux plus démunis** rencontrant des problèmes d'insertion, d'intégration sociale et/ou professionnelle, **un véritable parcours résidentiel progressif** :

**Une offre diversifiée
et graduée**

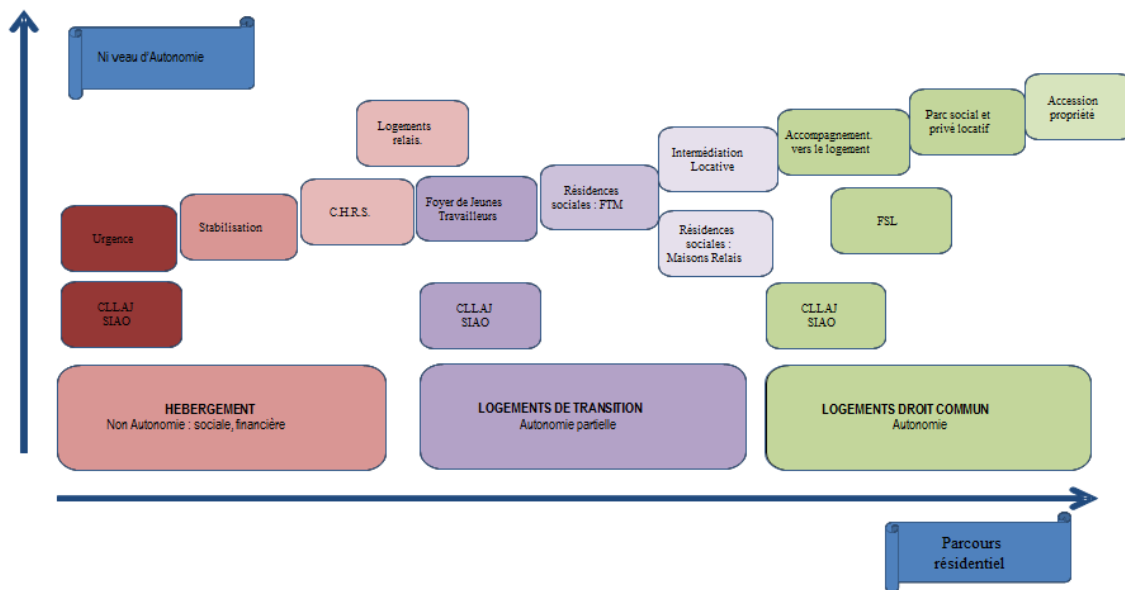


Le principe de parcours résidentiel n'est pas de cloisonner les personnes dans un dispositif les obligeant ensuite, à passer de manière obligatoire, d'une étape à l'autre de manière successive.

Le but n'est pas d'intégrer la personne dans une structure, d'organiser "un jeu de l'oie" ou des dispositifs en escalier.

Il s'agit d'identifier au mieux l'offre de service, d'hébergement, d'accompagnement ou de logement le plus adapté à chacune des situations vécues et rencontrées.

Têtes de réseaux : URIOPSS –UDHAJ – UNHAJ.



8

A. PÔLE HEBERGEMENT

C.H.U – Centre d’Hébergement d’Urgence

- Personnes orientées par le SIAO 59 Secteur Sud (Service Intégré d’Accueil et d’Orientation), sans solution de logement immédiate, souvent en situation d’errance sur les territoires et sans ressources.
- L’hébergement et la mise à l’abri s’appuient sur un suivi éducatif quotidien basé sur des étapes d’autonomies destinées à permettre la poursuite ou la réinscription dans un parcours de formation, d’emploi ou d’habitat.
- L’hébergement y est de courte durée (3 mois renouvelables) sans condition

STABILISATION

- Personnes (moins de 30 ans) orientées par le SIAO 59 Secteur Sud, souhaitant stabiliser leur situation pour rompre l’errance et l’absence de ressource, en tentant de bâtir un projet dans la durée.
- Un suivi éducatif renforcé s’opère au quotidien sur des étapes d’autonomies.
- Sortie à moyens termes sur des propositions de relogement.
- L’hébergement n’a pas de durée limitée.

C.H.R.S. Aquar’Ailes - Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale

- Personnes orientées par le SIAO 59 Secteur Sud.
- Faibles ressources.
- Projet d’insertion sociale.
- Femmes seules ou avec enfants.
- Accueil, soutien et accompagnement social.
- Insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en difficulté.

- Un projet de prise en charge individualisé et global est établi avec la personne accueillie.

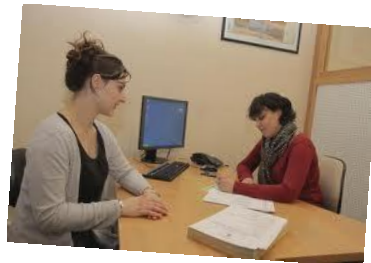
B. PÔLE RESIDENCE SOCIALE

R.J.A - Résidence pour Jeunes Actifs (ancien Foyer Jeunes Travailleurs)

- Jeunes adultes (moins de 30 ans) en mobilité ou issus du territoire seul ou en couple sans enfant.
- En activité (emploi, formation...).
- Minimum de ressources régulières 350 € par personne.
- Accompagnement éducatif individuel (administratif, gestion, emploi, formation, santé, lien social, citoyenneté...).
- Aide à la mobilité.
- Accompagnement vers le logement autonome.

9

Pension de famille



C. PÔLE LOGEMENT

C.L.L.A.J - Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

- Tout ménage âgé de 16 à 30 ans (isolé, couple, avec ou sans enfants) qui formule une demande dans le domaine du logement.
- Sans abri, en mobilité géographique, en difficultés financières ou non...
- Accueillir, Informer, Orienter.
- Assurer des permanences décentralisées sur rendez-vous (Cambrai, Le Cateau, Solesmes, Avesnes les Aubert, Caudry, Masnières,).
- Accompagner le jeune adulte dans son projet logement.
- Contribuer à l'Observatoire de la demande de logement sur les territoires.

F.S.L - Fonds Solidarité Logement

- Ménages (couples, isolés avec ou sans enfants) aux revenus modestes (inférieurs à 2 RSA). selon un barème fixé par le Règlement Intérieur du FSL.
- Accompagnement lié au logement (accès, maintien, spécifique).
- Constitution de dossiers de demandes d'aides financières (accès, dettes de loyers, d'eau, de gaz, d'électricité...).
- Lutte contre le logement indigne.

CO.P.M.E.D. - Conseil Prévention Médiation en Environnement Domestique

- Ménages (couples, isolés avec ou sans enfants) sans condition d'âge et/ou de revenus.
- En dette de fluides (eau, gaz, électricité).
- Accompagnement individuel préventif et curatif pour les difficultés d'énergies.
- Donner la notion de maîtrise d'énergie.
- Informations collectives dans le cadre de la prévention de la précarité énergétique.

A.V.D.L - Accompagnement Vers et Dans le Logement

- Personnes sans domicile fixe, hébergées par un tiers, relevant des dispositions de la loi DALO.
- Personnes accueillies ou ayant un parcours en structures d'hébergement et logements temporaires.
- Accompagnement vers le logement : aider les ménages fragiles dans la recherche d'un logement adapté à leur situation.
- Accompagnement lors du relogement : faciliter l'installation dans le logement et son environnement.
- Accompagnement dans le logement : prévenir ou gérer les incidents de parcours (dettes, comportement...).
- Accompagnement individuel et collectif.

INTERMEDIATION LOCATIVE

- Personnes sortant de dispositifs d'hébergement d'urgence, stabilisation, CHRS.
- Prospecter les logements pour les familles.
- Donner les garanties financières aux bailleurs (GRL).
- Assurer un accompagnement social des familles.
- **2 outils : La sous-location aux ménages** (l'association est locataire en titre) ou le **mandat de gestion** (le ménage est locataire et l'association garantit les risques).



HISTORIQUE PRIM'TOIT

- 1987** 1^{ère} structure d'hébergement pour jeunes, le Foyer de Quiévrechain.
- 1989** Création du Foyer de Jeunes Travailleurs de Valenciennes, 99 rue de Paris.
- 1989** Création de l'Association PRIM'TOIT. Intégration des structures jeunes du Pact de Valenciennes.
- 1990** Création du CLLAJ du Valenciennois et Ateliers de qualification sociale.
- 1992** 1^{er} dispositif d'urgence sur Valenciennes en direction de jeunes adultes.
- 1993** 1^{er} dispositif FSL sur Valenciennes.
- 1994** Antenne CLLAJ de Cambrai et de logements tremplin en direction de jeunes adultes.
- 1994** 1^{er} dispositif d'urgence sur Cambrai.
- 1997** Ouverture du Foyer de Jeunes Travailleurs de Cambrai, Cap Canaveral.
- 2002** Redéploiement FJT de Quiévrechain intégrant Condé comme unité centrale.
- 2004** Acquisition des Ets Degand avec AGEVAL et Alternative en vue de créer une Entreprise d'Insertion et d'initier une démarche inter-associative.
- 2005** Fusion et reprise de l'Association Etape de Douai et de ses activités.
- 2007** Transformation de 20 places d'urgence en Stabilisation (Type CHRS en Crosms) sur Cambrai et Avesnes par une maîtrise d'ouvrage directe.
- 2008** Agrément de Maîtrise d'Ouvrage "PLAI".
- 2009** Mise en œuvre de l'Intermédiation Locative et acquisition de Cuncy et Fourmies.
Redéploiement du FJT de Valenciennes intégrant l'unité satellite de Marly et l'unité centrale Rue du Pont Neuf à Valenciennes : agrément Résidence sociale.
- 2010** Passage en Crosms du FJT de Denain pour 60 places sur une MO partielle SRC.
- 2011** Conventionnement de mutualisation avec AGEVAL et L'ETAPE Cambrai.
Articulation avec le SIAO de l'hébergement d'urgence et des logements de transition.
Demande de 3 agréments : MO, IL et Gestion de Résidence Sociale, Ingénierie technique.
Agrément Service Civique pour 20 jeunes de moins de 25 ans.
- 2012** Mise en œuvre de 15 places d'Urgence sur la ville de Douai.
Acquisition du Couvent des Clarisses à Fourmies pour la relocalisation du PARSAs ; de lits d'urgence et de la localisation de la "Pension de Famille" pour 23 places.
Intégration du groupement ADELI - Association de Développement de l'Emploi, du Logement et de l'Insertion.
- 2013** Fusion de l'Association LOGIS.
Finalisation de la Maîtrise d'Œuvre Insertion "Couvent des Clarisses", dépôt du permis de construire.
Ouverture de 35 lits supplémentaires d'urgence (Valenciennois, Avesnois).
Mise en service Résidence Jeunes Actifs "Fabien Gilot" à Denain.
Veille saisonnière Valenciennes, Douai, Cambrai.
- 2014** Fusion de l'association L'ETAPE de Cambrai. CHRS de 20 places.
Ouverture d'une pension de famille à Fourmies.
Inauguration RJA "Georges Maillard" à Douai.

PRIM'TOIT EN CHIFFRES - Sur l'ensemble des 4 Arrondissements

En 2014, **3936 ménages** représentant **7021 personnes** (4785 adultes et 2236 enfants) ont été mises en relation avec les différents services de l'Association.

NOMBRE DE PLACES

- Valenciennes
89 places Urgences
63 places RJA
- Condé/Quiévrechain
55 lits RJA
- Denain
29 places RJA
TOTAL DE PLACES SUR LE VALENCIENNOIS = 236 PLACES

- Douai
45 places RJA
18 places RJA – Résidence Georges Maillard
29 places Urgences
10 places Logements Relais
TOTAL DE PLACES SUR LE DOUAISIS = 102 PLACES

- Cambrai
63 places RJA
22 places HU
10 places PARSA
20 places CHRS Aquar'ailes
TOTAL DE PLACES SUR CAMBRESIS = 115 PLACES

- Avesnes
41 places HU
10 places PARSA
23 places Pension de famille
TOTAL DE PLACES SUR L'AVESNOIS = 74 PLACES

Total de places sur l'ensemble des arrondissements : 26 places

Intermédiation Locative, logements diffus, CLLAJ, TREMPIN...

Renforcement d'hébergement d'urgence (veille saisonnière, accueil spécifique...)

- Cambrai
15 places Famille
- Douai
16 places Famille
- Valenciennes
20 places famille
TOTAL DE PLACES FAMILLE = 51 PLACES

TOTAL GLOBAL : 604 PLACES

SIEGE SOCIAL PRIM'TOIT



**3 Rue du Pont Neuf
BP 63 - 59302 VALENCIENNES Cedex**

14

SIEGE ADMINISTRATIF PRIM'TOIT



230 Bis Avenue Désandrouin - 59300 VALENCIENNES

Tél: 03 27 47 77 65

Fax : 03 27 30 16 98

accueil@primtoit.org - www.primtoit.fr



CLLAJ
29 Rue Saint Thomas
59500 DOUAI
Tél. : 03 27 98 86 63
cllajdouaisis.primtoit@orange.fr

PRIM'TOIT



DOSSIER DE PRESSE

FORUM DU LOGEMENT POUR LES JEUNES DU DOUAISIS

Jeudi 21 Mai 2015

INVITATION

Logos at the top: MAIRIE DE DOUAI, NOREVIE, COMMUNAUTE TERRITORIALE DE DOUAI, MNLE, MACIF, MAISONS & CITES, icf NORD-EST, sia habitat GROUPE SIA, SYMEVAD.

Logos at the bottom: Agence de l'habitat, INFO ENERGIE, gic Action Logement, UPI, VEOLIA Eau, PARTENORD HABITAT, Finances & Pédagogie, Cœur de ville d'Ostrevent, Agence Jamille Liere, Nord le Département.